

briso Lépine, celui qui par sa bravoure et son sang-froid admirables a su, dans les circonstances les plus critiques et au prix des plus grands dangers personnels, sauvegarder la population méti-sse contre les provocations et les embûches de toutes sortes de leurs ennemis, tout en prévenant l'effusion du sang que les McDougall, les Denis, les Schultz, etc., brûlaient du désir de voir répandre.

C'est là le bel exemple de fidélité aux promesses que le Gouvernement civilisé du Canada, de l'assentiment du Gouvernement de la Grande Bretagne, donne à la population *demi-Sauvage* du Nord Ouest ?

Mais nous raffolons en ce pays du culte des précédents anglais et il serait si glorieux pour nous de voir se répéter aux dépens de la courageuse et persévérante population de Manitoba cette page historique, infamante pour l'Angleterre, qui raconte au moyen de quelle ruse infernale elle réussit en 1755 à déporter la population autochtone coupable du même crime dont les méti-ses sont accusés aujourd'hui.

On travaille à enlever à ces derniers leurs chefs, afin sans doute, d'avoir plus facilement raison d'eux ensuite.

Nous persistons à croire cependant qu'une politique de cette nature est impossible aujourd'hui et que ceux qui voudraient la pousser se prépareraient de lourds mécomptes. — *Nouveau M. nde.*

— On écrit de St. Lin : Pas moins de trois *Briqueteries* ont commencé leurs opérations à St. Lin. Plusieurs hommes trouvent un emploi rémunérateur dans l'exploitation de cette industrie. Environ deux millions de briques sont livrées au commerce, une bonne partie sera employée dans les nombreuses bâtisses qui sont en construction et été dans notre village.

*Nos chemins de fer* — L'*Echo de Lévis* informe ses lecteurs, que les travaux du chemin de Lévis et Kennebec sont poussés avec beaucoup de vigueur. L'hiver dernier, le bois nécessaire pour les gares, clôtures, etc., a été préparé. La ligne télégraphique sera bientôt construite. Le pont en fer sur la rivière Etchemin, à St. Anselme, sera complété dans quelques jours. Les contracteurs sont actuellement à terminer la pose des lisses et le remblais entre St. Henri et St. Anselme. Un vapeur chargé de lisses pour le chemin est attendu cette semaine. Une seconde locomotive sera bientôt sur la voie. Il est certain que la section de Lévis à Ste. Marie sera complétée le plus tard vers la mi-septembre. Le pont en bois à la côte des Mts. Couture, sera commencé sous peu de jours.

Lorsque les contracteurs auront reçu la seconde locomotive ils se mettront de suite à poser les lisses depuis St. Henri en descendant à Lévis, et de St. Anselme à Ste. Marie.

Toute la population de Lévis doit voir approcher avec une bien vive satisfaction le jour qui marquera une ère de prospérité pour cette ville, le jour où elle sera par le chemin de fer en communication avec le district de Beauce.

Le bureau de direction de la compagnie et Messieurs les contracteurs ont sans doute beaucoup de mérite pour l'énergie qu'ils déploient afin de mener à bonne fin cette importante entreprise.

Le télégramme suivant d'un correspondant du *Chronicle* ne sera pas lu sans une légitime satisfaction de la part de nos lecteurs :

Portneuf, 11 juin.

De bonne heure ce matin, les travaux sur cette section du chemin de fer de la Rive-Nord ont été commencés par les contracteurs MM. Courtenay et Cie, sous la direction de M. Lindsay, ingénieur de la Division de Québec.

Le contrat de cette section est le premier qui ait été donné, et MM. Courtenay et Cie, n'ont pas retardé à se mettre à l'œuvre. Les autres sections seront entreprises dès qu'on aura rencontré des soumissionnaires responsables.

Les négociations de M. McGreevy en Angleterre n'ont donc pas été infructueuses.

*Pêcherie au Cap-Breton.*—Les nouvelles du nord de Cap-Breton, mandent que la perspective est excellente pour les pêcheurs.

Un petit bateau, de l'Île Saint-Paul, est arrivé à la Baie Saint-Laurent, la semaine dernière, et a apporté la nouvelle que tous les pêcheurs étaient bien, et qu'il n'y avait eu aucun naufrage. Il n'en été pris que neuf veaux-marins, sur l'Île, pendant le printemps, bien qu'on en ait vu un grand nombre.

RECETTES

Cirage de qualité supérieure

Noir de fumée.....	4	cuillerées.
Miel.....	1 1/2	—
Graisse.....	1 1/2	—
Melasse.....	1 1/2	—
Essence de térébenthine.....	1	—

Préservation des betteraves

Les betteraves sont exposées, dans les premiers temps de leur existence, aux attaques d'une quantité d'insectes dont les ravages sont parfois si grands que le reensemencement est l'unique remède à employer.

Pour prévenir les pertes qu'occasionne la voracité des insectes, surtout pendant les sécheresses, plusieurs cultivateurs en ont imaginé de soumettre les graines de betteraves destinées à l'ensemencement à une préparation fort simple, qui consiste à les arroser d'huile de cameline.

Cette tentative a été, dit le *Journal d'Agriculture progressive*, couronnée d'un succès complet, car ni les graines ainsi préparées, ni les jeunes plantes auxquelles elles ont donné naissance par la germination, n'ont eu à souffrir de la présence des insectes.

La méthode adoptée par certains agriculteurs est facile à suivre. Avant de procéder au semis, ils réunissent les graines en un tas sur lequel ils versent un peu d'huile; ils remuent ensuite le fond avec une pelle en bois.

Une fois le mélange terminé, c'est-à-dire dès que l'huile se trouve également répartie dans toute la masse, la graine peut être confiée au champ.

La proportion d'huile à employer est suffisante quand les graines sont imprégnées de l'arôme qui caractérise le liquide. Celui-ci doit son efficacité préservative à l'odeur désagréable qu'il exhale.

BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIERE.

LETTRES NON RÉCLAMÉES :

Beaulieu, Joseph fils Clément	Bérubé, Dm. Jean Mari
Bérubé, Nicolas	Chassé, Clément
Gagnon, Delle Marie	Gagnon, Joseph
Laumière, Antoine	Lafancee, Delle Clara
L'véque, Delle Mario	Laguée, Augustin
Murray, Delle Philomène	Massé, Edouard
Ouellet, J. G.	Ouellet, Olivier
Pelletier, Charles	Pelletier, Germain
Pelletier, André	St. Pierre, Dme Vve Anastasie

18 juin, 1874

JOS. DIONNE M.-P.

COLLÈGE DE STE. ANNE.

La distribution solennelle des prix aura lieu MARDI, le 30 juin, à sept heures du soir.

Les parents des Elèves et les amis de l'Education y sont respectueusement invités.

Les vacances commenceront le lendemain pour se terminer JEUDI, le 3 septembre : date fixée pour la rentrée des Elèves.

18 juin, 1874

PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT. retardataires